

Rapport annuel

LOI CONCERNANT LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME

2024-2026

À L'ATTENTION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



4 JUIN 2026

ADOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA.26.33



Résidence
Berthiaume
Du Tremblay

Table **DES MATIÈRES**

3

MESSAGE DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE

3

QUI
SOMMES-NOUS ?

4

RAPPORT DE
L'ÉTABLISSEMENT

6

STATISTIQUES

6

CONCLUSION

7

ORGANIGRAMME

Une **RÉALISATION DE**

Rédigé par

Joël Boulay

Directeur général

joel.boulay.rbd@ssss.gouv.qc.ca

Avec la collaboration de

Geneviève Angers

Directrice de la qualité, la performance,
la gestion des risques et des services
techniques

8 mai 2026

Message DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nous vous acheminons le rapport des années 2024-2026 concernant la politique de lutte contre le tabagisme de notre établissement tel que demandé à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme (RLRQ, Chapitre L-6.2).

En espérant le tout à votre entière satisfaction.

Mes cordiales salutations,



A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Boulay'.

Monsieur Joël Boulay
Directeur général

Qui SOMMES-NOUS ?

La Résidence est un CHSLD privé conventionné régi par la Loi de la santé et des services sociaux faisant partie du réseau d'hébergement de la région de Montréal. Par son statut de CHSLD privé conventionné, l'établissement travaille en partenariat avec les différentes instances du réseau de la santé et des services sociaux.

La Résidence est située au 1635, boulevard Gouin Est à Montréal, dans le quartier Ahuntsic. Il s'agit d'une bâtisse de 10 étages au bord de la Rivière-des-Prairies dont la vue et les magnifiques terrains sont agrémentés d'une végétation mature. L'établissement dispose également d'un jardin prothétique dont l'objectif principal est d'accroître la qualité de vie des résidents présentant des déficits cognitifs en leur permettant de sortir librement à l'extérieur de l'établissement dans un lieu agréable et sécuritaire.

La Résidence héberge 198 résidents en hébergement permanent dont le profil Iso-SMAF (système de mesure de l'autonomie fonctionnelle) est principalement entre 10 et 14.

Par ailleurs, la Résidence opère le Centre de jour Berthiaume-Du Tremblay situé à l'intérieur de ses locaux et a le mandat de gestion d'une résidence privée pour aînés.



Rapport DE L'ÉTABLISSEMENT

Voici les réalisations de notre établissement pour les années 2024-2026, en conformité avec la Loi concernant la lutte contre le tabagisme :

L'ADMINISTRATIF

- La politique sur l'environnement sans fumée a été révisée en septembre 2022 pour y inclure l'usage de la vapoteuse. L'interdiction d'usage du cannabis autre que thérapeutique pour les résidents y est également proscrite.
- Une nouvelle révision de la politique est prévue au cours de l'année 2026-2027.

MODALITÉS D'APPLICATION ET DE SUIVI

- La politique sur l'environnement sans fumée émane de la direction de la qualité, la performance, la gestion des risques et des services techniques, et tous les gestionnaires sont responsables de son respect et de son application.
- Les activités de restriction d'usage du tabac sont généralement bien respectées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Une procédure, incluse dans la politique interne, est en vigueur pour baliser les interventions et les sanctions auprès des contrevenants, qu'ils soient employés, usagers ou visiteurs.
- La révision de la politique en 2022 est venue confirmer que le terrain de la Résidence est un site non-fumeurs. En effet, depuis 2022, il est seulement permis aux fumeurs (résidents, usagers du Centre de jour, employés, visiteurs) de fumer à l'espace prévu à cet effet afin de préserver la qualité de vie des non-fumeurs qui profitent du terrain extérieur et en respect de la loi applicable.
- À la suite de sa révision, la politique a été diffusée à l'ensemble de son personnel et l'affichage a complètement été actualisé.
- Des rappels sont faits annuellement au début de la belle saison à l'ensemble du personnel, des usagers et de leurs répondants pour leur rappeler les règles internes concernant l'usage du tabac, du cannabis et de la vapoteuse.
- L'affichage interne et externe est actualisé en continu pour inclure les nouveaux outils du MSSS et les modalités de la loi liées au vapotage et au cannabis.
- Un comité bien-être au travail est en place dans l'établissement et sensibilise annuellement les employés aux saines habitudes de vie. Le personnel a accès à un programme d'aide aux employés pouvant les soutenir dans l'adoption de bonnes habitudes de vie incluant la cessation tabagique.

Rapport DE L'ÉTABLISSEMENT

PORTRAIT DE LA SITUATION (SUITE)

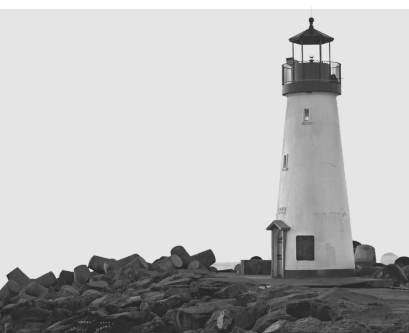
- Des outils d'abandon du tabac sont utilisés chez les résidents selon la condition de chacun et en respect de leur choix (décision éclairée).
- Une politique sur le cannabis thérapeutique à l'intention des résidents hébergés est mise en œuvre à la Résidence, au Centre de jour ainsi qu'à la résidence privée pour aînés pour laquelle nous avons un mandat de gestion.

PORTRAIT DE LA SITUATION

- Le tableau de bord annuel de l'établissement fait état du nombre de fumeurs chez la clientèle et des avis de courtoisie remis et est suivi annuellement. Vous référer à la page 7 pour les résultats des années 2024-2026.
- Les Résidences Le 1615 et Le 1625, résidences privées certifiées pour aînés sous la responsabilité de l'établissement sont des établissements sans fumée.
- La Résidence dispose d'un fumoir dédié exclusivement aux résidents. Le fumoir est conservé dans un souci d'assurer la sécurité des résidents qui souhaitent maintenir leur habitude de fumer.

Les valeurs phares guidant

LES INTERVENTIONS ET LA DISPENSATION DES SOINS ET DES SERVICES À LA RÉSIDENCE S'EXPRIMENT DE LA FAÇON SUIVANTE :



BIENVEILLANCE

Les personnes sont attentionnées et contribuent à créer un milieu de vie et de travail propre, sécuritaire, sain et harmonieux, propice à la santé et à l'épanouissement de chacun.



DÉVELOPPEMENT

Le employés et la clientèle assument leurs responsabilités, partagent leur expertise avec les partenaires et contribuent à la culture d'excellence dans la Résidence.

RESPECT

Les interactions avec chaque personne sont personnalisées et empreintes de respect et de courtoisie.



TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les employés et la clientèle démontrent un esprit d'entraide et de collaboration et travaillent avec cœur et engagement.



2024-2025

	Nombre de fumeurs	Avis de courtoisie remis
Résidents	5 sur 198 résidents	3
Aînés du Centre de jour	5 sur 262 aînés inscrits	0
Employés de la Résidence et du Centre de jour	Non évalué	2
TOTAL		5

2025-2026

	Nombre de fumeurs	Avis de courtoisie remis
Résidents	6 sur 198 résidents	3
Aînés du Centre de jour	2 sur 288 aînés inscrits	0
Employés de la Résidence et du Centre de jour	Non évalué	2
TOTAL		5

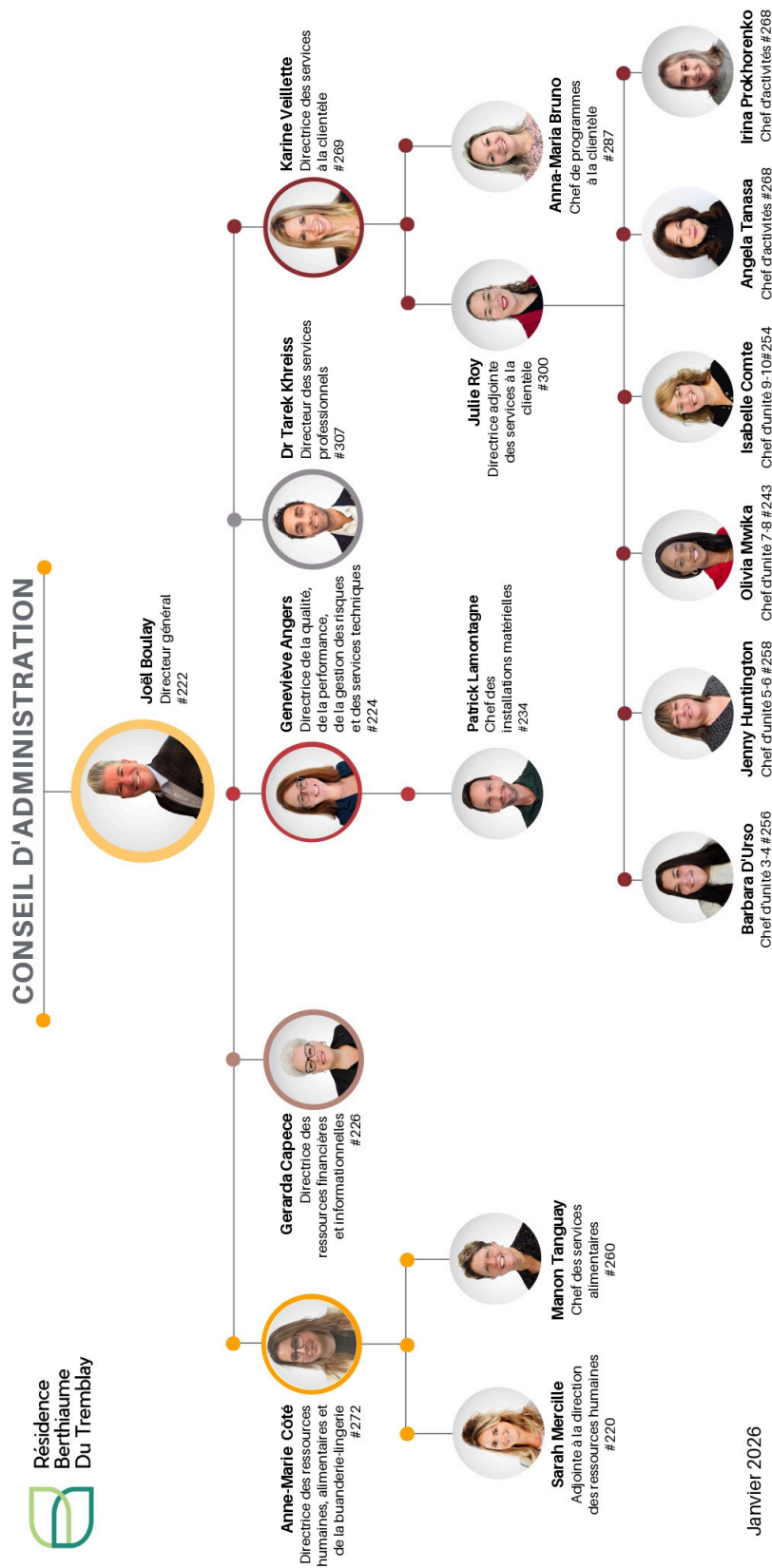
La Résidence dispose d'un fumoir dédié exclusivement aux résidents.
Un espace est aménagé devant la Résidence à l'extérieur pour les fumeurs.

Conclusion

La politique interne est bien appliquée, comme en témoigne le peu d'avis de courtoisie remis aux fumeurs.

L'implication des gestionnaires dans la surveillance du respect des règles en vigueur, jumelé à l'affichage et aux communications internes sont assurément des conditions gagnantes dans la volonté de faire la promotion d'un environnement de vie et de travail sans fumée.

Organigramme DE L'ÉTABLISSEMENT



Permettre aux aînés de bien vieillir accompagnés de leurs proches dans un environnement approprié

Par

- Un milieu de vie sécuritaire, innovant, stimulant et chaleureux
- Une offre de soins et services de qualité
- Un accompagnement et une approche personnalisée
- Un partenariat avec l'ainé, ses proches, le personnel et la communauté

